

CHAUX



SOMMAIRE

- 2- LE MOT DU MAIRE
- 3- TRAVAUX
- 4- MAIRIE DE CHAUX
- 6- REPAS DES AINES
- 7- PANNEAU POCKET
- 8- LES RELAIS PETITE ENFANCE
- 12- ASSOCIATION DES AMIS DE L'ECOLE
- 13- LES TALENTS DE CHAUX
- 14- LA RECETTE DU SEMESTRE
- 15- CHAUX BIZZ
- 16- CHAUX VILLAGE PATRIMOINE
- 18- UN SIECLE D'HISTOIRE
- 19- BREVET DES COLLEGES
- 20- PATOIS BOURGUIGNON
- 21- APPEL A PROJETS
- 22- ETAT-CIVIL



LE BULLETIN

LE MOT DU MAIRE



Vivre à la campagne est souvent un choix qui permet d'apprécier la tranquillité et la qualité de vie d'un village comme nous la connaissons à chaud.

La ruralité est source de convivialité, de tranquillité et de proximité.

A ce titre, je voudrais saluer le travail effectué par l'ensemble des associations de la commune qui ne ménagent pas leurs efforts pour nous proposer des animations tout au long de l'année :

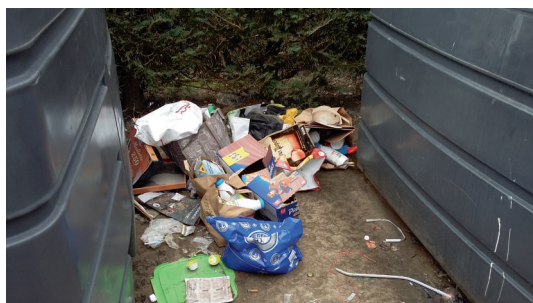
Les Amis de l'école, ChauxBizz, Chaux Village Patrimoine, le club de football du FCHC, la Société de chasse qui entretient nos bois tous, participent à la vie de notre village et au rapprochement des habitants et je souhaitais les remercier.

En adhérent à l'application « Panneau Pocket » que nous vous présentons dans ce bulletin, le Conseil Municipal a souhaité mettre à votre disposition une application moderne, simple et gratuite qui permettra de favoriser cette proximité. Nous pourrions facilement vous adresser des messages : manifestations organisées par la commune ou les associations.... ou des alertes : alertes météo, problèmes sur les réseaux, fermeture de route ou pannes diverses... N'hésitez pas à télécharger cette application et à la faire connaître autour de vous.

Pour conclure et en ce début d'année je vous souhaite une très bonne année 2019 en espérant que pour certains 2019 soit l'année du civisme !!!!! cf photos ci-dessous prises au point « Sale » de la commune....

Chaleureusement

Philippe BALIZET



TRAVAUX

Détail des travaux Réalisés :

- Réfection de l'accès aux logements communaux situés route de Nuits St Georges derrière l'église)
- Fin de la rénovation de l'éclairage public suite au passage en configuration et technologie LED
- Pose d'un nouveau sol sous aire de jeux pour enfants
- Travaux dans le cimetière communal : 5 tombes ont été relevées
- Remplacement du fourneau de la salle des fêtes

Travaux prévus :

- Reprise des bords de chaussée route de la Serrée: entre la colo et le chemin du Courroye
- Rénovation lavoir place des marronniers
- Reprise du fossé après déversoir d'orage : derrière point « propre » de la commune
- Début de l'étude lancée par la CdC Gevrey Nuits sur les réseaux assainissement et pluvial selon organisation détaillées ci-dessous :
 - 1ère phase : Etat des lieux, investigations terrain ;
 - 2ème phase : Campagnes de mesures
 - 3ème phase : Localisation des anomalies
 - 4ème phase : Modélisations hydrauliques
 - 5ème phase : Zonage d'assainissement
 - 6ème phase : Programme d'actions

MAIRIE DE CHAUX

Départ à la retraite de Monsieur BON employé municipal.



CHAUX VŒUX

Plusieurs chantiers, route de la Serrée

Les membres du conseil municipal de Chaux ont présenté leurs vœux aux habitants de la commune. L'occasion pour le nouveau maire, Philippe Balizet, d'annoncer les nombreux projets à venir.

Cette année, près de 200 habitants de Chaux ont assisté à la cérémonie des vœux présidée par Philippe Balizet, maire depuis le 14 septembre, à la suite à la démission de Jean-Claude Bellini, qui est resté membre du conseil. À cette occasion, il a été annoncé que les chiffres publiés par l'Insee font ressortir la population légale de Chaux à 497 habitants pour 2019, soit 6 de plus par rapport à l'an passé.

Par ailleurs, avec 207 élèves scolarisés au Pôle scolaire des hautes-côtes (dont 58 de Chaux), la commune est la plus importante en termes d'effectif scolaire, soit une charge pour Chaux de 92 338 € en 2018.

Philippe Balizet a aussi les projets de cette nouvelle année avec, notamment, la réfection du lavoir des Marronniers pour un coût de 22 186 € HT, subventionné par le Pays beaunois et le département à hauteur de 17 749 €. Ainsi, la commune aura à sa charge 4 437 €.

Un emprunt de 50 000 €

La route de la Serrée bénéficiera d'importants travaux. Tout d'abord, une partie des bordures de la chaussée, au niveau de la 2^e tranche, sera reprise pour un coût de 6 020 € HT. De plus, à la suite de microcoupures électriques, l'été dernier, des lignes seront enterrées par le Siccco, territoire d'énergie Côte-d'Or. La commune aurait uniquement à sa charge l'enfouissement de la ligne téléphonique. Au vu des taux d'intérêt toujours bas, le choix a été fait de solliciter un prêt de 50 000 € pour financer



■ Philippe Balizet nouveau Maire, a adressé ses vœux à ses administrés. Photo Georges DUVERNET

la 3^e tranche des travaux. Philippe Balizet a expliqué qu'en fonction des rentrées des recettes de fonctionnement (dotations de l'État et loyers), d'autres travaux d'entretien de la voirie communale seront engagés.

Il a également indiqué que vingt-cinq tombes sont à relever dans le cimetière de la commune. Cinq le seront cette année pour un montant de 3 000 € HT. Trois autres devraient l'être en 2020.

À la suite des dégâts constatés chez certains habitants causés par les orages, l'été dernier, le service assainissement de la communauté de communes va lancer une étude hydraulique sur le réseau d'assainissement et pluvial du village afin de détecter d'éventuels problèmes et donner des pistes de travaux chiffrés.

Par ailleurs, la gazonnière de la salle des fêtes sera changée pour 2 700 € HT ; la fibre optique jusqu'à chez l'abonné devrait être opérationnelle à la fin de l'année.

Georges DUVERNET (CLP)

CEREMONIE DES VOEUX 2019



MAIRIE DE CHAUX

Région Bourgogne Franche-Comté
Département Côte-d'Or
Arrondissement Beaune
Canton Nuits-Saint-Georges

Code postal 21700
Code commune 21162

Démographie
Population municipale 497 Hab. (insee 2019)
Densité 70 hab./km2

Géographie
Coordonnées 47° 07' 51" Nord 4° 54' 24" Est

Altitude Min. 265 m – Max. 432 m
Superficie 7,04 km2

Les habitants de Chaux sont les Chaulais et les Chaulaises.

Hôtel de ville

1 place de la Mairie
21700 Chaux

Contacter la mairie

Téléphone : 03 80 61 04 08
Fax : 03 80 61 04 08
E-mail : mairie.chaux@wanadoo.fr

Site internet: www.mairiechaux21700.fr

Horaires de la mairie

Le lundi : de 14h15 à 16h30
Le mercredi : de 10h00 à 11h45

Cérémonie du 11 Novembre

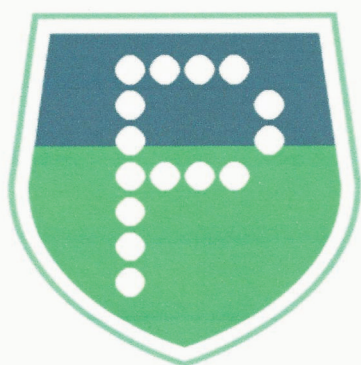


Merci à Monsieur JARDEL pour son exposition

REPAS DES AINES



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



LES RELAIS PETITE ENFANCE



Démarches
&
Formalités



LES RELAIS

PETITE

ENFANCE



LES RELAIS PETITE ENFANCE

Les relais Petite Enfance du territoire

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges dispose de trois Relais Petite Enfance sur son territoire :

GEVREY-CHAMBERTIN

2, rue Souvert

NOIRON-SOUS-GEVREY

13, rue de l'Église

NUITS-SAINT-GEORGES

5, rue de la Berchère

Les missions des relais Petite Enfance

Le relais Petite Enfance est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, assistant(e)s maternel(le)s et professionnels de garde à domicile.

LE RELAIS PETITE ENFANCE EST UN SERVICE DESTINÉ À :

Faciliter la vie des familles par la communication :

- d'informations sur l'ensemble des modes d'accueil (familial, collectif ou à domicile),
- de conseils pour toutes les démarches administratives, et notamment des précisions sur leurs droits et obligations en tant que particulier employeur,
- d'informations sur les aides financières auxquelles elles peuvent prétendre concernant la garde de leur enfant.

Favoriser la mise en relation des parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des employé(e)s à domicile.

Informers les assistant(e) maternel(le)s et des employé(e)s à domicile, en mettant à leur disposition :

- un service de documentation accessible en permanence,
- des renseignements sur le droit et la réglementation (sécurité sociale, URSAFF, CAF...),
- des renseignements sur le métier d'assistant(e)s maternel(le)s et les possibilités d'accès à la formation continue.

Participer à la professionnalisation.

Améliorer les pratiques professionnelles en organisant :

- des réunions conférences, ...
- des rencontres avec des professionnels de la Petite Enfance.

Proposer des temps d'accueils collectifs destinés aux enfants, aux professionnels de l'accueil à domicile, aux familles, afin de favoriser la socialisation de ces enfants.

Observer l'évolution des besoins de garde des familles et l'offre d'accueil.



LES RELAIS PETITE ENFANCE

Assistante Maternelle un métier à part entière

Assistant(e) Maternel(le) agréé(e) un métier à part entière, qui consiste à accueillir à son domicile un ou plusieurs enfants confiés par leur(s) parent(s) contre rémunération.

L'Agrément délivré par le service PMI du Conseil Départemental est obligatoire, fixant ainsi le nombre et l'âge des enfants que l'assistant maternel est autorisé à accueillir.

Une formation obligatoire de 120 heures est dispensée depuis 2007, dont la moitié est effectuée avant tout accueil, la seconde moitié de la formation étant réalisée dans les 2 ans suivant le premier accueil.

Un statut. L'assistant(e) maternel(le) est salarié des parents qui, en tant qu'employeur, sont tenus au respect de la législation du travail.

Une offre d'accueil. L'assistant(e) maternel(le) offre à l'enfant un accueil personnalisé dans le cadre familial, en relais et en complémentarité de sa propre famille.

Les modalités d'accueil sont définies par contrat écrit entre les parents et l'assistant(e) maternel(le) : horaires, congés, tarifs, absence de l'enfant...)

Des temps collectifs. Pour qui ?

Pour les professionnels de l'accueil individuel (assistant(e) maternel(le) agréé(e), employé(e)s à domicile, pour les enfants, pour leurs parents ou substituts parentaux.

Pourquoi ?

Pour permettre aux usagers de rompre l'isolement, de tisser des liens, d'observer les enfants dans un environnement différent, de participer à la co-animation d'ateliers avec les responsables des RPE...

Pour permettre aux enfants d'observer, de découvrir, de partager, d'expérimenter, de jouer avec d'autres enfants.

Comment ?

Nous vous proposons de vous inscrire directement au RPE dont dépend votre assistant(e) maternel(le). La fréquentation de ces rencontres peut être ponctuelle ou régulière.



PERMANENCES

- **Relais Petite Enfance Gevrey-Chambertin :**
Permanence physique : **MARDI** 15h30 à 18h / **JEUDI** 15h30 à 18h
Permanence téléphonique : **MARDI** 13h à 14h / **JEUDI** 13h à 14h
- **Relais Petite Enfance Noiron-sous-Gevrey :**
Permanence physique : **MARDI** 13h30 à 18h / **JEUDI** 15h à 17h
Permanence téléphonique : **JEUDI** 13h à 15h / **VENDREDI** 13h à 16h30
- **Relais Petite Enfance Nuits-Saint-Georges :**
Permanence physique : tous les jours sur rendez-vous
Permanence téléphonique : **MARDI** 13h à 15h / **MERCREDI** 16h à 18h
JEUDI 13h à 15h

CONTACTS :

RELAIS PETITE ENFANCE de GEVREY-CHAMBERTIN

Responsable : Géraldine VILTET

2, rue Souvert - 21220 Gevrey-Chambertin

06.77.67.91.58 / rpe.gevrey@ccgevrey-nuits.com

RELAIS PETITE ENFANCE de NOIRON-SOUS-GEVREY

Responsable : Geneviève PAPIN

13, rue de l'Église - 21910 Noiron-sous-Gevrey

03.80.65.77.08 / rpe.noiron@ccgevrey-nuits.com

RELAIS PETITE ENFANCE de NUITS-SAINT-GEORGES

Responsable : Carole CZARNECKI

5, rue de la Berchère - 21700 Nuits-Saint-Georges

03.80.62.46.20 / rpe.nuits@ccgevrey-nuits.com



ASSOCIATION DES AMIS DE L'ECOLE

Association des Amis de l'Ecole des Hautes Côtes

L'association des Amis de l'Ecole rassemble des bénévoles (essentiellement des parents d'élèves) qui œuvrent à proposer des activités à destination des familles des enfants scolarisés au pôle scolaire des Hautes Côtes à Villers-la Faye.

Elle vise également à récolter des fonds reversés aux coopératives scolaires des écoles maternelle et primaire du pôle afin que les enseignants puissent financer des projets pédagogiques, notamment des sorties culturelles et sportives.

Pour ce faire, diverses actions sont menées tout au long de l'année avec le soutien des communes et des enseignants de l'école : vente de sapins pour Noël, de fromages, de brioches, « loto-galette », chasse aux œufs de Pâques, kermesse de fin d'année...

L'association compte aujourd'hui une quinzaine de membres actifs.

Si vous souhaitez acheter du fromage du Jura et des saucisses de Morteau, vous pourrez trouver en janvier des bons de commande sur les distributeurs de pain de Chaux, Villers-la-Faye et Arcenant (merci à la boulangerie « Les Gourmandises de Vergy » de L'Étang-Vergy) à déposer avec votre règlement dans la boîte aux

lettres de l'association au pôle scolaire ou à la mairie. N'hésitez pas également à nous en faire la demande par mail à l'adresse amisdesecoles@free.fr.

En fin d'année, nous proposons l'achat de sapins de Noël et les enfants de CM1-CM2 participent à une tombola pour gagner des galettes à retirer en janvier à la boulangerie de Comblanchien « Boulangerie Pâtisserie Decoeur ».

C'est également l'association qui organise la kermesse de fin d'année à l'école, avec le soutien logistique des communes, des enseignants et des parents d'élèves.

Cette année, les Amis de l'Ecole se sont dotés d'un nouveau logo dessiné et choisi par des élèves de CM1-CM2.

Nous remercions tous les parents bénévoles, les mairies des sept communes, le personnel de l'école ainsi que tous les autres intervenants extérieurs qui permettent la pérennité de l'association et le bien-être de nos enfants.

Si vous avez des idées, des suggestions ou du temps libre, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, qu'elles soient régulières ou ponctuelles, n'hésitez pas à nous contacter !

Nos coordonnées :

Association Amis de l'Ecole des Hautes Côtes
Pôle scolaire des Hautes Côtes
Route de Marey - 21700 VILLERS-LA FAYE
amisdesecoles@free.fr



LES CHAULAIS ET LES CHAULAISES ONT DU TALENT, AUJOURD'HUI...



Lors de mon implantation dans notre beau village des Hautes-Côtes en 2010, j'ai construit, à l'aide du transfert de compétences d'un charpentier, notre maison en ossature bois incluant tous les corps de métiers. Durant cette même période, en parallèle de mon activité de chef d'entreprise en informatique et domotique depuis 2004, j'ai été l'assistant à maîtrise d'ouvrage d'une autre construction bois.

Ces expériences personnelles m'ont permis de développer mes compétences dans la gestion de projets et notamment de constructions eco-responsables.

Une formation sur la construction en Design Ecologique me permet aujourd'hui de proposer mes services à travers le biais de **Gb Home Concept**.

Ma société est spécialisée dans l'ingénierie de l'habitat (design écologique de l'habitat), c'est-à-dire : l'étude de projet de construction, le conseil, la réalisation de plans, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la domotique, principalement.

Parallèlement à **Gb Home Concept**, amoureux du bois, je crée, conçois du mobilier bois, des objets de décoration, des aménagements intérieurs ou extérieurs (cabane, terrasse, pergola, abris, ...), sous le nom de **l'Atelier des Hautes-Côtes**.

Faites également appel à mon savoir-faire et mes compétences en informatique par le biais de la marque **Sos-Ordidomicile** depuis 2004.

Pour me contacter :

Par téléphone : 06.44.66.14.30

Par email :

- guillaume@gbhomeconcept.fr pour Gb Home Concept et Sos-Ordidomicile

- contact@atelierdeshautescotes.fr pour l'Atelier des Hautes-Côtes

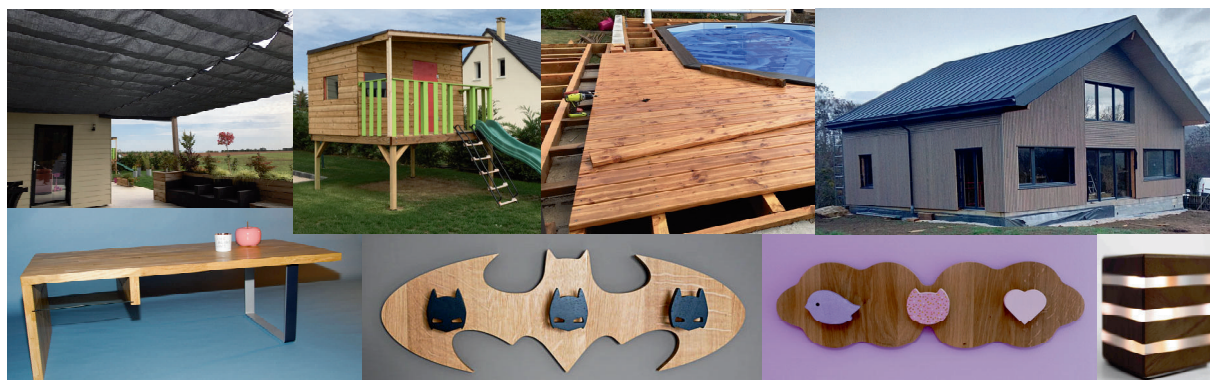
Sites web :

- www.gbhomeconcept.fr

- www.atelierdeshautescotes.fr

Retrouvez l'Atelier des Hautes Côtes et Gb Home Concept sur Facebook !

Guillaume Boillat



Poulet à l'aligoté

Ingrédients (6 personnes)

2 c. à soupe de farine
3 citrons
2 c. à soupe de beurre
1 verre d'aligoté
sel, poivre, muscade
2 œufs
1 bouquet garni
2-3 carottes
une boîte de champignons de Paris
quelques petits oignons
200 g de crème fraîche
1 poulet de 2 kg

Préparation

Étape 1 :

Bien nettoyer le poulet, en faisant passer de l'eau à l'intérieur. Brider le poulet comme pour le rotir.
Egouttez-le.
Passez-le ensuite au jus de citron.

Étape 2 :

Dans la cocotte, faites fondre le beurre et ajoutez y la farine. Après quelques minutes de cuisson, ajoutez de l'eau.
Il ne vous reste qu'à faire bouillir, saler, poivrer et ajouter la muscade.
Mettez le poulet dans votre récipient, ajoutez de l'eau ou du vin blanc, de façon à ce qu'il soit bien recouvert. Ajoutez les oignons et les carottes bien coupées en rondelles. Mettez le bouquet garni.
Faîtes mijoter à petit feu pendant 1h30.
une demi-heure avant la fin, ajoutez les champignons coupés.

Pour servir, isolez le poulet et gardez-le au chaud.
Dans le jus, ajoutez les 2 jaunes d'œufs délayés dans la crème fraîche et un jus de citron.

Bon appetit !

ACTIVITES DU COMITE DES FETES "CHAUX BIZZ"

Nos activités passées:

Samedi 13 octobre 2018 : le Comité des fêtes a eu 10 ans. Afin de célébrer cet anniversaire nous avons organisé une soirée sur un thème espagnol avec spectacles de chants et danses présentés par la troupe Arte flamenco avec pour les accompagner une paëlla royale. 61 participants ont pu profiter de cette soirée sur laquelle nous avons eu des retours positifs tant pour le repas que pour le spectacle.



Dimanche 25 novembre 2018 : notre exposition de peintures a accueillie 12 exposants et reçue 40 visiteurs. 133 personnes ont tenté leur chance à la tombola organisée. Remerciements à Michel Jardel, René Moniotte et Colette Radix qui ont mis gracieusement à notre disposition une de leur œuvre pour cette tombola



Et toujours, les 3èmes mardi de chaque mois, rendez-vous à la salle communale, pour nos soirées "jeux de cartes" qui réunissent de fidèles amateurs de tarot et d'autres jeux de société.

Nos activités à venir :

A noter sur vos agendas :

Le 19 mai 2019 : notre vide grenier

Courant mai / juin : retour de la troupe de théâtre « En bonne compagnie » pour une pièce inédite

CHAUX VILLAGE PATRIMOINE

L'essentiel de l'activité de l'association au 2ème semestre 2018 a été de faire avancer les 2 projets majeurs que sont la réfection du Monument du Canon d'une part et la rénovation du Lavoir Devant la Fontaine » d'autre part.

Pour le Monument du Canon.

Les travaux semblent être en bonne voie : toutes les pierres ont été sablées et nettoyées avec l'aide de la société de ré-insertion « Ressources », les bornes et obus de pierre qui présentaient de grosses dégradations sont en cours de fabrication par SETP et CBS qui les offrent gracieusement à la commune, la plaque émaillée a été refaite par le Souvenir Français.

Les membres de l'association ont pris en charge la réfection des flammes et chaînes reliant les bornes de pierre, le nettoyage des abords et l'installation de 2 bancs de pierre pour le repos des promeneurs.

L'avancement de ce chantier laisse présumer d'un achèvement mi 2019 et la mairie projette le déroulement d'une belle cérémonie d'inauguration avec les acteurs concernés et la population de Chaux.

Pour le lavoir devant la Fontaine.

Le démarrage des travaux est conditionné à l'accord de subventions européennes. La complexité des multiples dossiers à remplir pour les obtenir allonge les délais, surtout qu'au fil des mois les règles changent. Mais ni la commune, ni l'association ne baisseront les bras et dossier après dossier, étape après étape et je dirais même, maire après maire nous obtiendrons ces subventions nécessaires au lancement des travaux.

La traditionnelle journée champêtre réservée aux adhérents le 15 août 2018 a connu un franc succès . Le temps était magnifique, les plats et vins apportés par les participants se sont ajoutés au cuissot d'agneau et jambon à la broche, sauce époisses préparés par Fabrice. A la fin de la journée les jeux de boules ou de quilles, s'ils n'ont pas connu de grandes performances techniques, ont été marqués par les rires et la bonne humeur de tous.

RENOVATION LAVOIR



L'Europe s'engage en Bourgogne Franche-Comté

Ici, l'Union européenne cofinance un projet pour :

COMMUNE DE CHAUX

NOM DU PROJET : REHABILITATION DU LAVOIR, PLACE DES MARRONNIERS

PORTEUR DE PROJET : COMMUNE DE CHAUX

MONTANT FEADER :



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.



UNION EUROPEENNE



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Un siècle d'histoire, nos racines, nos origines, celles de notre village

Novembre 1912

Le Maire expose à l'assemblée que depuis plusieurs années la salle de Mairie est le lieu de réunion de plusieurs sociétés, sociétés de secours mutuels, syndicats, coopératives d'alimentation etc... Cette salle est trop restreinte et les réunions nombreuses ne laissent plus la Mairie libre au conseil municipal et l'invite à délibérer sur cette situation. Le Maire décide d'acquérir un immeuble appartenant à Mme Veuve Bouillot Gros, laquelle a fait une promesse de vente du dit immeuble situé rue du Creux et qui sera destiné à construire une salle de réunion. Le prix ne dépassera pas 2Fr le mètre carré, ce montant de l'acquisition sera payé sur les fonds en caisse.

Janvier 1913

Vu la lettre de Monsieur le Préfet en date du 15 Janvier 1913 allouant à la commune de Chaux la somme de 880 Francs pour secours à la viticulture.

Mai 1913

Pour se rendre de Chaux à Comblanchien, à Premeaux et à Corgoloin, il n'existe que le chemin vicinal ordinaire de Chaux Comblanchien qui présente de très fortes déclivités et qui est impraticable aux voitures. Pour avoir des relations commerciales avec ces localités, il faut passer par Nuits, ce qui fait un parcours d'environ 10 Km. Un chemin passant par le lieu dit la combe Saumaise pourrait être créé entre les communes intéressées avec une pente très faible. La création du dit chemin aurait de grands avantages pour les dites communes aussi bien pour les relations qu'elles peuvent avoir entre elles que pour celles qui se font avec les communes de la plaine et chef-lieu d'arrondissement. Demande que les Ponts et Chaussées fassent procéder au plus tôt au tracé du chemin reliant Chaux à Comblanchien.

Extraits des archives des comptes rendus du conseil municipal par
Michel Jardel

BREVET DES COLLEGES



Le 16 novembre à eu lieu la traditionnelle remise des diplômes du brevet des collèges, à cette occasion notre conseillère municipale Christiane Drevon a prononcé une allocution.

"Vous venez de réussir brillamment votre premier examen. Nous vous félicitons et nous souhaitons que ce soit le début très encourageant de vos études qui s'annoncent sous le meilleur jour.

Vous avez eu la chance de bénéficier des premières étapes de notre école républicaine. Elle continuera à être toujours là pour faire de vous des lycéens, des étudiants et des citoyens conscients et responsables afin d'aller au bout de vos capacités et possibilités."

Les lauréats pour la commune sont:

BARBEL Solly
MIELLOU Matéo
FEVRE Océane
DA SOUSA Benjamin
LLUCH Simon
BRESSAC Justin
COLLIAT Valentine

Christiane Drevon

PATOIS BOURGUIGNON

gaumé : adj. pourri, passé

glot,glotte : adj. endormi "la télé, ça rend glot"

gouille : n.f. gadoue

gouzotte : n.f. cerpette

gratte-cul : n.m. graines d'églantines qui chatouillent lorsqu'on les met dans le dos sous les vêtements

grebiller : v.it. trembler. "J'ai une dent qui grebille, elle va pas tarder de tomber"

gueudé : adj. rassasié

guerlot : n.m. petit poêle

gueumer : v.itr. croupir

guindaule : n.f. casserole

Jodel : n.m. petit avion de tourisme conçu par Édouard Joly et Jean Délémontez.

jarter : 1) v.tr. renverser 2) v.itr. marcher très vite

marander : manger (Saône-et-Loire)

naillé : adj. mouillé

nononque : n.m. oncle, équivalent du tonton

oyon: n.m. oie

panoille : n.f. épi de maïs

patacher : v.tr. piétiner

APPEL à PROJETS



Madame, Monsieur,

La biodiversité est le tissu vivant de notre planète. Elle est au cœur de nos vies et à la base de toutes nos activités (agriculture, sylviculture...) Mais la biodiversité est menacée, partout dans le monde, y compris en Bourgogne-Franche-Comté. Pour cette raison, la Région mène une politique volontariste et reconduit **deux appels à projets** :

- > la sauvegarde des variétés fruitières anciennes
- > la restauration et la plantation de haies bocagères, d'arbres et de bosquets.

Plantation de vergers de sauvegarde

La Région soutient les acteurs qui conçoivent un projet de plantation. Elle apporte un soutien à la restauration de vergers anciens, à la création de nouveaux vergers de sauvegarde (fournitures de plants, tuteurs, paillage, protections individuelles, travaux préparatoires et de plantation), la possibilité de planter des haies mellifères autour de ces nouveaux espaces, l'installation de ruches et la possibilité d'implantation de petits aménagements permettant l'abri et l'accueil de la petite faune auxiliaire des jardins et vergers (nichoirs, hôtels à insectes). Elle propose une aide à l'édition de documents de communication et de valorisation pédagogique (plaquettes, panneaux d'information, supports pédagogiques).

- > **Dates limites du dépôt du dossier de candidature sur le site de la Région :**
1^{er} mars ou 1^{er} mai 2019

Reconstitution du bocage et des paysages

La Région accompagne les porteurs de projets ayant un projet de valorisation du patrimoine naturel avec restauration de haies champêtres. Elle propose un soutien à la réalisation des travaux de plantation de haies champêtres et de bosquets ou la replantation d'arbres isolés en secteur prairial.

- > **Date limite du dépôt du dossier de candidature sur le site de la Région :** 30 juin 2019

Où trouver les informations

Les informations sont en téléchargement **sur le site de la Région** ou **directement en fin de mail**. Nous vous invitons à faire connaître ces aides aux habitants de vos territoires en les reprenant sur vos sites internet et dans vos journaux. Une affiche est à également à votre disposition.

- > **Affiche bocage et paysages**
- > **Affiche vergers de sauvegarde**

Contact

Didier DALANÇON, expert technique biodiversité à la direction de l'environnement, se tient à votre disposition au 03.80.44.40.60 - didier.dalancon@bourgognefranchecomte.fr

ETAT CIVIL

DECES :

- M. Aldo FACCHIN le 5/01/2019

MARIAGE : 0

NAISSANCES :

- BREZOT Blanche le 20/10/2018

- CLAUDE Max le 25/12/2018



Ont participés à ce numéro:
Guillaume Boillat
Danielle Lacoudre
Michel Lacoudre
Michel Jardel
Jean-claude Chapelle
Daniel Desainte-Mareville
Philippe Balizet
Sandrine Pillot
Chistiane Drevon
Suggestions & remarques à:
d.dm.chaux@orange.fr